



# RÈGLEMENT DES COURSES

**Afin d'assurer la sécurité sanitaire de chacun**, toutes les informations contenues ci-dessous pourront être revues en cas de nécessité d'aménager cette manifestation pédestre en fonction de l'évolution de la pandémie actuelle. En cas de nécessité et d'obligation, l'organisateur mettra en place un protocole sanitaire, découlant des autorités compétentes et des règles à appliquer sur l'ensemble de l'évènement. Chaque participant s'engage à s'y conformer scrupuleusement.

## ORGANISATION

La course **LES 20 BORNES** se déroulera le **dimanche 24 novembre 2024**.

Le **départ et l'arrivée** de la course sont donnés dans le parc des Cardinettes (sente des Pointes, 78570 Andrésey). Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFA, et aux non-licenciés. Le parcours emprunte les rues de la ville; seule difficulté: la Côte de Verdun, 16 % sur 200 mètres. Une heure limite d'arrivée est fixée à 11 h 20 pour les courses 1, 2 et 3.

**Deux ravitaillements** sont mis à disposition des concurrents sur le parcours.

**Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité** concernant les vols pouvant survenir pendant la manifestation. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et/ou accident survenu sur le parcours de l'épreuve.

**Les secours et l'assistance médicale** seront assurés par la Croix-Rouge Française. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'évènement exceptionnel.

**Droits à l'image et droits de diffusion**: tous les concurrents s'engagent à l'abandon des droits d'utilisation et de reproduction de leur image.

## CHARTRE ÉTHIQUE

**Tout inscrit** s'engage à n'emprunter que les chemins balisés par l'organisation, sans couper.

**Il s'engage aussi à ne laisser aucun déchet derrière lui** ou autour de lui. Des poubelles sont disposées sur les zones de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées en vue du tri sélectif des déchets.

## DOCUMENT À PRÉSENTER

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire:

- **D'une licence** FFA ou Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un *Pass J'aime courir*, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées.

Ou

- **D'une attestation de réalisation du Parcours Prévention Santé FFA** datant de moins de 3 mois à la date de la

compétition, ou de sa copie. Pour obtenir votre attestation Parcours Prévention Santé (PPS) connectez-vous sur <https://pps.athle.fr/> et suivez les instructions.

- **Pour les mineurs**, présentation d'un Questionnaire Santé Mineur ou d'une licence FFA et de l'autorisation parentale pour les courses 1, 2 et 3.
- **Pour les courses 4 et 5** (2 km), seule l'autorisation parentale sera exigée. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

## INSCRIPTION

**EN LIGNE** [www.adeorun.com/](http://www.adeorun.com/) (paiement sécurisé)

**PAR CORRESPONDANCE** jusqu'au mardi 19 novembre 2024 à l'adresse suivante:

**Service des sports**  
mairie annexe  
2, rue Gustave-Eiffel  
78 570 Andrésey

*Joindre un chèque à l'ordre de l'OMS accompagné de la licence FFA ou du PPS.*

**SUR PLACE, AU COMPLEXE STÉPHANE-DIAGANA** (parc des Cardinettes)

- le mercredi 20 et jeudi 21 novembre de 14 h à 18 h
- le vendredi 22 novembre de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h
- le samedi 23 novembre de 9 h à 17 h
- le dimanche 24 novembre (au plus tard 30 minutes avant le départ)

## RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se fait au **complexe Stéphane-Diagana** – parc des Cardinettes sente des Pointes–78570 Andrésey

- vendredi 22 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- le samedi 23 novembre de 9 h à 17 h
- le dimanche 24 novembre à partir de 7 h

*Pour des raisons liées au bon déroulement de la manifestation, il est fortement conseillé de retirer son dossard la veille de la course.*

## ACCÈS

- **En voiture**: A15 (sortie Conflans-Sainte-Honorine, direction Andrésey), A13 ou A14 (sortie Poissy, direction Andrésey)
- **Transports en commun**: RER A gare Conflans-Fin-d'Oise, ligne J gare SNCF Andrésey (direction Mantes via Conflans depuis Paris-Saint-Lazare)

## SERVICES

**Parking gratuit** au collège Saint-Exupéry en fonction des places disponibles.  
**Vestiaires et douches** dans le complexe sportif Stéphane Diagana.  
**Consigne gratuite et surveillée** mise à disposition des coureurs dans le complexe.  
**Ostéopathes à disposition** des coureurs dans le complexe.

## NOUS CONTACTER :

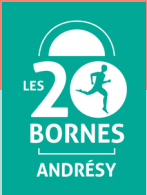
**Service des sports** – mairie annexe  
2 rue Gustave-Eiffel  
78 570 Andrésey  
39 74 66 03 / 04  
[sports@andresy.com](mailto:sports@andresy.com)



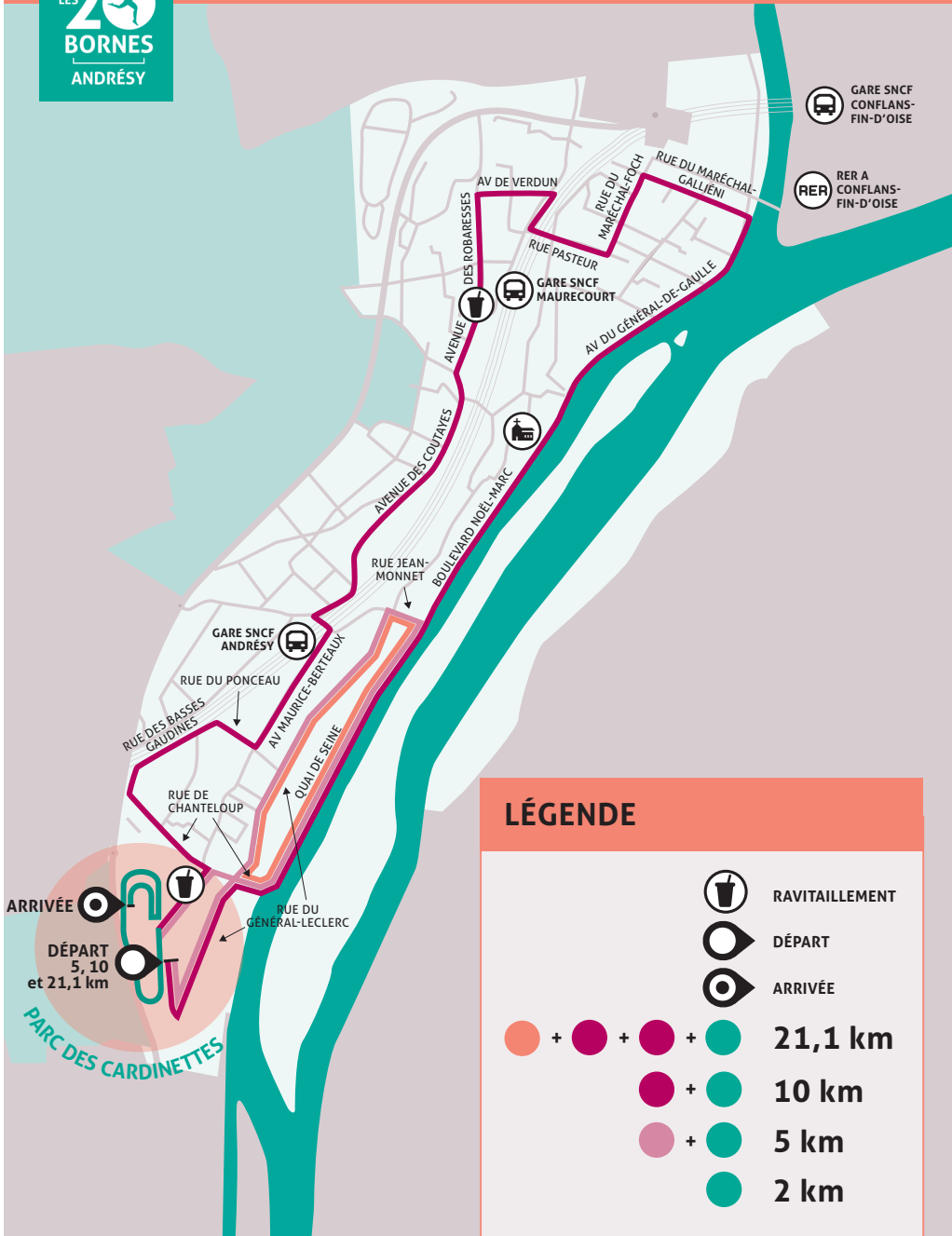
# LES DISTANCES DES 20 BORNES

\* Les courses 1 et 2 sont inscrites au challenge des Yvelines

COURSES	1*	2*	3	4	5
DISTANCE	21,1 km	10 km	5 km	2 km	2 km
DÉPART	8 h 45	9 h 45	10 h 15	11 h 30	11 h 40
ARRIVÉE	Heure limite d'arrivée : 11 h 20				
ANNÉE DE NAISSANCE	2007 et avant	2009 et avant	2011 et avant	2010 à 2013	2014 à 2018
CLASSEMENT		1 <sup>er</sup> de la catégorie cadets G/F (2008/09)			pas de classement
RÉCOMPENSES	MÉDAILLE OU CADEAU TECHNIQUE POUR TOUS		MÉDAILLE OU CADEAU TECHNIQUE POUR TOUS		
	3 premiers au général * (H/F) 3 premiers par catégorie <i>* les 3 premiers au classement général (H/F) ne pourront pas être récompensés une deuxième fois au titre du classement dans leur catégorie.</i> Cat. J.E. (Juniors – Espoirs) H/F (2003 à 2007) Catégorie Seniors-Masters 0 H/F (1986 à 2002) Catégorie Masters 1 à 3 H/F (1971 à 1985) Catégorie Masters 4 à 10 H/F (1970 et avant)		3 premiers par catégorie  Minimes G/F (2010/2011) Cadets G/F (2008/2009) Autres catégories H/F (2007 et avant)	3 premiers par catégorie  Benjamins G/F (2012/2013) Minimes G/F (2010/2011)	
REMISE DES RÉCOMPENSES	10 h 30	11 h	11 h 20	11 h 45	
COURSE NUMÉRO	1*	2*	3	4	5
Frais d'inscription avant la course	20 €	17 €	10 €	2 €	
Sur place le dimanche matin	25 €	20 €	12 €	3 €	



# PARCOURS DES 20 BORNES

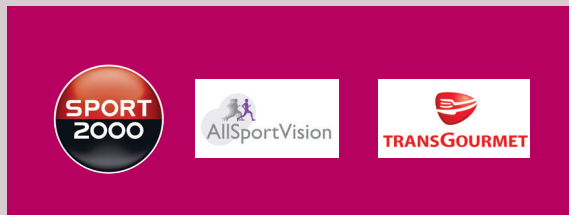
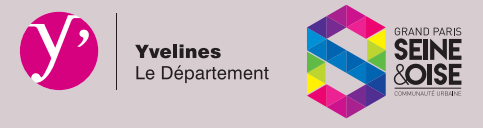
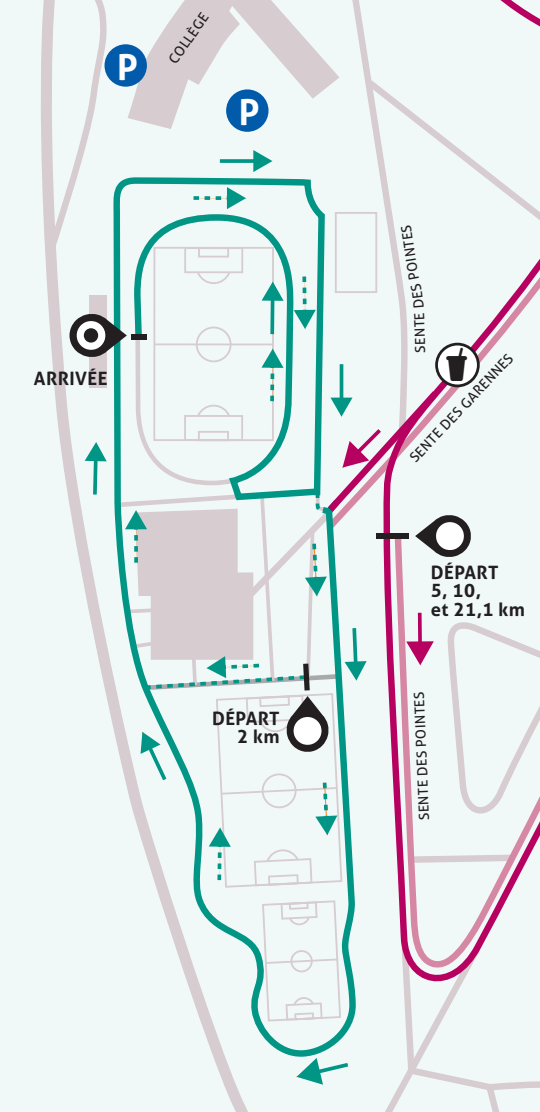


### LÉGENDE

	RAVITAILLEMENT			
	DÉPART			
	ARRIVÉE			
	+	+	+	<b>21,1 km</b>
	+	<b>10 km</b>		
	+	<b>5 km</b>		
	<b>2 km</b>			

**ATTENTION!**  
Circulation interdite de 8 h 30 à 12 h

## PARC DES CARDINETTES



**RDV France**  
hygiène conseils  
☎ 01 39 09 11 11

<p><b>AGENCE LAFORÊT</b> ☎ 01 86 37 01 23 conflans@laforet.com</p>	<p><b>LOUIS ARMAND</b> Coiffure ☎ 01 39 74 80 47</p>
<p><b>DAVRIL</b> agence immobilière Arnaud Vicenci ☎ 01 39 74 67 26</p>	<p><b>BOULANGERIE PATISserie BEAUFILS</b> ☎ 01 39 74 70 79</p>

**DS COIFFURE**  
☎ 01 39 70 67 15



# BULLETIN D'INSCRIPTION

COURSE .....

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE ..... / ..... / .....     FÉMININ     MASCULIN

CLUB..... NATIONALITÉ .....

N° DE LICENCE .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

TÉLÉPHONE .....

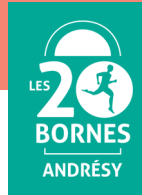
E-MAIL .....

## AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

Je soussigné .....

autorise mon enfant .....  
à participer à la course sous mon entière responsabilité.

Date et signature obligatoire (signature des parents)



# BULLETIN D'INSCRIPTION

COURSE .....

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE ..... / ..... / .....     FÉMININ     MASCULIN

CLUB..... NATIONALITÉ .....

N° DE LICENCE .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

TÉLÉPHONE .....

E-MAIL .....

## AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

Je soussigné .....

autorise mon enfant .....  
à participer à la course sous mon entière responsabilité.

Date et signature obligatoire (signature des parents)